

Extrait du Pèlerinages de France

http://www.pelerinagesdefrance.fr/Notre-Dame-des-Doms

Notre-Dame des Doms

- Pèlerinages régionaux - Provence-Alpes-Côte d'Azur -



Date de mise en ligne : lundi 13 juillet 2015

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinages à Notre-Dame des Doms en Avignon (Vaucluse) et Notre-Dame de Tout Pouvoir

La Métropole Notre-Dame des Doms a fêté en 2011 son 9e centenaire. Ce sanctuaire marial compte effectivement parmi les plus anciens de Gaule. Pour plusieurs, dont le savant abbés Faillon et l'abbé Granget, historien du lieu, l'apostolat de sainte Marthe en Provence, et particulièrement en Avignon, serait même un fait certain. Un autre historien de cette même Église, M. Nouguier, rappelle les paroles suivantes du pape Sixte IV : « Eglise d'Avignon, desservie par les religieux de Saint Augustin, lut bâtie par sainte Marthe à la gloire du Sauveur et de son auguste Mère, et consacrée par la main du Fils de Dieu, comme la tradition, une ancienne relation et les lettres de quelques pontifes romains l'attestent [] Cette église, appelée aujourd'hui N. D. des Doms, a toujours, dans ses suffrages, fait commémoraison de sainte Marthe comme de sa fondatrice. » Il est relaté que, jusqu'en 1780, on pouvait lire sur un mur de cette Église une inscription latine dont voici la traduction : « Quarante ans environ après la naissance temporelle du Christ, Avignon fut tirée de l'erreur par Marthe et ce temple fut consacré en l'honneur de la Mère de Dieu, encore vivante. »

La même inscription, qu'on peut retrouver aujourd'hui à la bibliothèque de la ville, indique que l'église « fut appelée Notre-Dame des Doms, ou plutôt des Dons, à cause de la multiplicité des dons célestes accordés en ce lieu ».

D'autres interprétations existent cependant : « l'église élevée sous le titre de Sainte-Marie est connue par les textes dès 907 sous le nom de Sancte Marie Dei genitris dicate, et à partir de 1085 de Sancte Marie de Domo D(u)omo, du dôme, de Dommo, de Dom, de Domnis, du latin dominis en référence au chapitre de chanoines ; de domo episcopali, église de la maison de l'évêque ». La dignité d'église-mère lui fut d'ailleurs confirmée par le pape Sixte IV, en 1475, lorsqu'il éleva le sanctuaire au rang et à la dignité de Métropole pour les diocèses suffragants de Vaison, Carpentras et Cavaillon.

Le premier évêque attesté d'Avignon est Nectarius, au Ve siècle. Un premier ensemble épiscopal se forme alors, autour d'une cathédrale, un baptistère et un palais épiscopal.

C'est à l'emplacement de cette église primitive, détruite par les invasions, que fut édifiée la cathédrale romane, consacrée le 8 octobre 1111. Au XIVe siècle, Notre-Dame des Doms, intégrée au palais pontifical, joua un rôle éminent dans l'histoire de l'Église universelle. En effet, sur décisions des papes en Avignon, des solennités et fêtes majeures de l'année liturgique chrétienne furent créées ou rénovées en cette cathédrale :

 La fête du Saint-Sacrement ou Fête Dieu, instituée par Urbain IV en 1264 et célébrée sous le pontificat de Clément V, à Notre-Dame des Doms;

Notre-Dame des Doms

- La fête de la Sainte-Trinité, inaugurée par le pape Jean XXII, comme la sonnerie de l'Angélus du soir;
- La fête de la Présentation de Marie au Temple, instituée par Grégoire XI en 1372, et celle de la Visitation

Y furent proclamées et célébrées les canonisations de saint Bertrand de Comminges (1309), du saint pape Célestin V (1313), de saint Louis d'Anjou, archevêque de Toulouse (1317), de saint Thomas de Chanteloup, évêque de Hereford (1320), de saint Thomas d'Aquin (1323) et de saint Yves de Tréguier (1347).

Le couronnement des papes d'Avignon s'y déroula, comme la célébration de leurs obsèques et l'exposition de leur corps avant le dépôt au tombeau. Deux papes y furent enterrés : Jean XXII, ancien évêque d'Avignon et Benoit XII. Le corps d'Urbain V reposa 17 mois dans la chapelle de Jean XXII avant de rejoindre Saint Victor de Marseille. De nombreux cardinaux et archevêques y sont également inhumés, dans une chapelle privée ou au tombeau des archevêques.

De plus, le pape Clément VI publia, le 23 janvier 1345, la bulle Unigenitus Dei Filius dans laquelle il annonçait le grand jubilé de 1350 et fixait pour la première fois de manière précise la foi en matière d'Indulgence, reconnaissant l'Église apte à être dépositaire et dispensatrice de la Miséricorde infinie de Jésus-Christ.

L'histoire de Notre-Dame des Doms est riche également des nombreux conciles provinciaux et synodes diocésains tenus en ce lieu depuis le XIe siècle. Le Chapitre des chanoines y exerça un rôle essentiel de gouvernance et contribua aussi grandement au rayonnement spirituel du sanctuaire et à sa vocation de haut-lieu de pèlerinage.

De fait, nombreux furent les saints qui vinrent prier Notre-Dame des Doms : saint Rémy, de Reims ; saint Mayeul, de Cluny ; saint Pons, saint Hugues, évêque de Grenoble ; saint Denis, évêque ; saint Dominique, saint François de Borgia ; saint François de Sales ; saint Bertrand d'Aquilée, saint André Corsini, saint Elzéar, sainte Delphine, sainte Catherine de Sienne et saint Vincent Ferrier.

Tous les Rois de France, depuis Louis VIII jusqu'à Louis XIV, vinrent prier Notre-Dame des Doms, et sous le porche où se trouve sculptée une autre image de Marie également célèbre.

Notre-Dame de Tout Pouvoir, offerte par Jean XXII, indissociable de Notre-Dame des Doms, fut et reste elle aussi vénérée et priée de tous les pèlerins, même si sa statue, trône modestement dans la chapelle saint Grégoire du sanctuaire.

La Métropole Notre-Dame des Doms fut élevée au rang de basilique mineure en 1854, consacrant ainsi le rôle éminent exercé par ce sanctuaire marial et sa vocation de grand centre de pèlerinages. Cette consécration conduisit, en 1859, les fidèles à placer au sommet de la Basilique une statue de la Vierge Marie, de six mètres de haut, protectrice de la ville, en reconnaissance des innombrables grâces répandues sur la cité, ses habitants et les pèlerins de passage.

Les pèlerins peuvent se rendre toute l'année en ce haut-lieu de spiritualité, notamment pour les fêtes mariales des 15 août et 8 décembre et le 8 octobre, en commémoration de sa dédicace divine, attestée par les papes Jean XXII et sixte IV.

Information et contact

Maison saint François
26, impasse Sainte Anne 84200 Carpentras

Notre-Dame des Doms

Fax: 04 90 60 54 58 Tel: 04 90 86 81 01

Sites à consulter

diocèse Avignon Métropole Notre Dame des Doms

liturgie catholique Le trésor de Notre Dame des Doms

prions pour la France